

## ÉCONOMIE • AGRICULTURE &amp; ALIMENTATION

## « Notre modèle est déshabillé, alors que l'agriculture bio touche tout le monde » : les exploitants en colère contre les arbitrages du gouvernement

La politique agricole commune supprime définitivement les aides au maintien en agriculture biologique. Une décision qui pourrait peser sur les conversions, entraînant des renoncements.

Par Laurence Girard

Publié le 03 juin 2021 à 01h35 • Mis à jour le 03 juin 2021 à 11h43 • Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés



Des agriculteurs bio aux Invalides, le 2 juin 2021, venus protester contre les arbitrages rendus par le gouvernement à propos de la future PAC. BERTRAND GUAY / AFP

Un baroud d'honneur. C'est le sentiment qui animait les agriculteurs bio venus manifester, mercredi 2 juin, sur l'esplanade des Invalides à Paris. Des exploitants agricoles soucieux d'exprimer leur mécontentement après les arbitrages rendus par le gouvernement au sujet de la future politique agricole commune (PAC). Pas de tracteurs menaçant le ministère de l'agriculture tout proche, mais des discours, de la musique, un esprit bon enfant sur fond de profonde colère, avec comme mot d'ordre : « La bio à poil ! »

« Entre la PAC qui va s'éteindre en 2022 et celle qui va arriver en 2023, je ne vois pas de changement. Les décisions prises ne sont pas à la hauteur des défis que nous devons relever collectivement », affirme Loïc Madeline, de la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB). Il avait claqué la porte lors de la réunion de présentation aux parties prenantes des arbitrages de la PAC organisée, vendredi 21 mai, par le ministre de l'agriculture, Julien Denormandie. « Lors de la négociation préalable, nous avons fait des propositions. Elles n'ont pas été retenues. Nous avons été traités avec mépris. Je ne regrette pas d'avoir claqué la porte. Mais nous devons perdre avec dignité », ajoute-t-il.

**Lire aussi** | [Les arbitrages de la France pour la future PAC suscitent de vives crispations](#)

Depuis, une bataille de chiffres s'est engagée. M. Denormandie a reconnu que l'objectif fixé par Emmanuel Macron d'atteindre 15 % des surfaces cultivées en bio à la fin du quinquennat ne sera pas atteint. La réalité serait plus proche de 12 % à 13 %, a-t-il pronostiqué.

Le gouvernement a donc fait le choix d'un nouveau cap avec l'ambition d'atteindre 18 % en 2027. Pour accompagner ce mouvement, 340 millions d'euros devraient être consacrés à l'aide à la conversion des exploitants agricoles désireux de passer en bio, sur la période de la prochaine PAC, 2023-2027. Dans la PAC qui s'achève, l'enveloppe dévolue à cette politique était estimée à 250 millions d'euros.

**Les aides au maintien définitivement rayées de la carte**

Cette aide à la conversion est versée pendant cinq ans. Elle doit suppléer les baisses drastiques de rendement et la réorientation des productions sur la ferme.

Avant, lorsque l'agriculteur bio avait passé cette période charnière, il touchait une aide au maintien, qui prenait le relais pour continuer à consolider son nouveau modèle économique. Des subsides cofinancés par l'Etat et les régions. En 2017, le gouvernement de M. Macron a décidé d'arrêter d'abonder les aides au maintien, laissant aux régions qui le souhaitaient la possibilité de les garder. M. Denormandie a annoncé qu'elles seront, cette fois, définitivement rayées de la carte avec la future PAC.

**Lire aussi** | [Pour une PAC plus juste, verte et tournée vers l'avenir, un millier de propositions citoyennes](#)

De quoi faire réagir des agriculteurs bio, qui chiffrant d'ores et déjà leur manque à gagner. Le Groupement d'agriculteurs biologiques (GAB) d'Ile-de-France rappelle que ce soutien peut varier aujourd'hui de 160 euros à 600 euros par hectare. Pour une ferme de maraîchage de dix hectares, cela correspond par exemple à une perte de 6 000 euros sur un an. Pour une ferme de grandes cultures de cent hectares, c'est aux alentours de 16 000 euros par an de baisse de revenu.

Adeline Bodard, venue du Loiret – où elle cultive sur cent hectares céréales, fourrages et légumes – pour manifester à Paris, chiffre sa perte à 9 000 euros par an. La facture est encore plus lourde pour Pierre Bousseau, un éleveur de vaches limousines et cultivateur de céréales et de noyers en Charente ; il l'évalue à 12 500 euros. Pour Loïc Madeline, dont la ferme est dans l'Eure, au sein d'une région qui n'abonde plus la prime au maintien, la baisse des aides a déjà eu lieu.

---

Envie d'en savoir plus sur le bio ?

Testez gratuitement

**Crispation sur les écorégimes**

Autre point d'intense crispation avec le gouvernement : les écorégimes. Principal outil de verdissement de la future PAC, il doit servir à rémunérer des pratiques environnementales vertueuses. Pour l'heure, Bruxelles discute toujours de la part dans les aides directes versées à chaque agriculteur, dit « paiement de base », qui sera fléchée vers ces écorégimes. Le curseur varie entre 20 % et 30 %.

M. Denormandie souhaite que l'essentiel des agriculteurs soient éligibles aux écorégimes. Il a donc présenté un système d'attribution à deux niveaux. Il a placé le bio au niveau supérieur, gage d'une prime maximale, donc sans perte financière, pour les agriculteurs bio sur le volet des aides directes à l'hectare. Mais il a mis le bio sur un pied d'égalité avec une certification baptisée « HVE », pour « haute

valeur environnementale », dont le cahier des charges n'est en rien comparable. Sur les panneaux des manifestants, elle est d'ailleurs nommée « haute valeur d'escroquerie ».

### **Lire aussi** | [La certification agricole « HVE » sous le feu d'une nouvelle critique](#)

« Mettre le bio et la certification HVE au même niveau, c'est un mauvais signal. Il n'y a pas d'inflexion de la PAC. Les services environnementaux ne seront pas rendus », estime Philippe Henry, président de l'Agence Bio. « La certification HVE est demandée par les grandes surfaces et les industriels de l'agroalimentaire, car le cahier des charges du bio est trop contraignant. Notre modèle est déshabillé, alors que l'agriculture bio touche tout le monde. Le gouvernement va casser des filières qui ont mis des années à se construire », s'emporte M. Bousseau.

M. Madeline s'interroge sur le risque d'une baisse du rythme des conversions, si le soutien financier n'est pas incitatif. « La communication sur une enveloppe augmentée pour les paysans conventionnels qui veulent se convertir au bio n'est que poudre aux yeux, ce budget est fictif et ne sera jamais dépensé, personne n'ira se convertir sans soutien durable », lance-t-il.

### **« Le cap des 50 000 agriculteurs bio a été franchi »**

Les chiffres du nombre de conversions en 2020 n'ont pas encore été publiés. Seule certitude, selon M. Henry : « Le cap des 50 000 agriculteurs bio a été franchi. »

Lorsque le bilan des conversions en 2021 sera diffusé, de nombreuses données seront scrutées. Comme les éventuels renoncements des exploitants. Mais aussi l'appétit des consommateurs. « En grande distribution, il y a eu un tassement important de la croissance des produits bio en 2020, avec une progression de 13 % contre une hausse de 20 % auparavant », souligne Emily Mayer, directrice au sein de l'institut IRI. Une période très atypique, il est vrai, avec la frénésie d'achats du premier confinement et beaucoup de changements dans les habitudes de consommation des Français.

### **Lire aussi** | [Le lobby agricole lutte contre un verdissement de la PAC](#)

En ce début d'année 2021, les comparaisons sont encore plus périlleuses. « Sur les quatre premiers mois de l'année, les ventes de produits bio en grande distribution sont en retrait de 1,1 % par rapport à la même période de 2020, mais en hausse de 20 % comparées à 2019 », estime M<sup>me</sup> Mayer.

Pour sa part, l'enseigne Biocoop, qui fédère 700 magasins spécialisés, a vu son chiffre d'affaires progresser de 16 % à 1,62 milliard d'euros en 2020. « Les discussions en cours sur la PAC présagent un recul important des efforts en faveur de l'agriculture biologique. Ce mouvement est en profond décalage, tant avec les aspirations politiques qu'avec les aspirations citoyennes, qui ont été amplifiées par la crise sanitaire en cours », a dénoncé, mercredi 2 juin, Biocoop, soutenant la mobilisation des agriculteurs bio.

## **Laurence Girard**